

Séance publique du 17 janvier 2005

Délibération n° 2005-2424

commission principale : développement économique

objet : **Soutien à l'Espace numérique entreprises (ENE) - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 décembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Contexte et enjeux économiques :

Dans le cadre du Programme lyonnais pour la société de l'information (PLSI) et de la démarche Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise (GLEE), la Communauté urbaine soutient le développement des technologies de l'information sur son territoire en favorisant :

- Le développement des technologies de l'information et de la communication en tant que secteur d'activité sur le territoire avec Lyon Infocité,
- Le développement du pôle d'excellence sur les loisirs numériques avec Lyon Game,
- La diffusion des technologies de l'information et de la communication au sein du tissu économique traditionnel avec l'Espace numérique entreprises.

Les technologies de l'information améliorent la performance des entreprises dans leurs processus de production : qu'il s'agisse d'optimiser leur fonctionnement interne (productivité) ou d'améliorer leur relation avec leurs partenaires (réactivité, qualité de service).

L'ensemble des entreprises (y compris les sous-traitants de rangs 2 et 3) doit aujourd'hui, être en capacité de répondre à des clients de plus en plus exigeants en terme de délais-réactivité, coûts, qualité mais aussi sur le niveau d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) au quotidien (participation aux appels d'offre en ligne, qualité de la connexion au système d'information des donneurs d'ordre ou des grands distributeurs, possibilité de fournir des catalogues électroniques). A court terme, les entreprises qui ne seraient pas capable d'utiliser les outils TIC pour communiquer avec leurs donneurs d'ordre ne pourront plus être référencés dans les panels de fournisseurs.

Il subsiste des freins importants à l'utilisation de ces outils : compétences internes souvent restreintes, intérêt des technologies de l'information et de la communication mal perçu et mal mesuré, offre encore complexe ou mal adaptée.

C'est pour répondre à ce besoin de diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) auprès de l'ensemble des entreprises du territoire que les partenaires de la démarche Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise (GLEE), la région Rhône-Alpes, la DRIRE et l'Europe ont créé en 2003 l'Espace numérique entreprises (ENE).

L'Espace numérique entreprises (ENE)

Ouvert au public depuis novembre 2003, l'espace numérique entreprises (ENE) a pour vocation d'aider les entreprises lyonnaises à découvrir ou améliorer leur usage des technologies de l'information afin d'être plus compétitives.

L'ENE propose une offre de service adaptée en fonction du niveau d'appropriation des technologies de l'information et de la communication par les entreprises : sensibilisation avec un accueil permanent et des réunions thématiques, accompagnement individuel des entreprises sur leur projets TIC et expérimentation du travail collaboratif inter-entreprises à distance *via* une plate forme logicielle dédiée.

- Bilan de la première année de fonctionnement :

Depuis un an, l'ENE a accueilli plus de 2 900 personnes, 123 projets ont été suivis individuellement, trois groupements soit 28 entreprises expérimentent le travail collaboratif inter-entreprises à distance grâce à l'ENE.

Ces entreprises correspondent à la cible visée en terme de taille : 73 % des entreprises ayant eu recours aux services de l'ENE ont moins de 20 salariés, 94 % moins de 50 salariés (soit des petites entreprises encore peu structurées en terme d'utilisation des technologies de l'information).

. Niveau 1 : information, sensibilisation

- L'organisation de 41 manifestations dont deux événements phares : les premiers rendez-vous des systèmes d'information Rhône Alpes (600 participants) en septembre et le colloque du numérique sur l'entreprise du 21^e siècle en décembre (300 participants).

- L'animation de trois clubs métiers : logistique en partenariat avec Alliance logistique, sécurité informatique en partenariat avec le Clusir (Club de la sécurité des systèmes d'information régionaux) et le club technologie de l'information des anciens élèves de l'EM (Ecole de management) de Lyon.

- Le lancement de Lyon numérique : base de donnée en ligne de prestataires en technologie de l'information permettant d'améliorer la relation entre des entreprises utilisatrices et des prestataires *via* une approche basée sur les besoins et les projets des entreprises et non plus seulement sur des offres technologiques. L'ouverture s'est effectuée septembre avec déjà plus de 300 prestataires référencés.

- L'édition de fiches thématiques permettant de mieux comprendre une technologie ou un usage des technologies de l'information et de la communication dans une entreprise. Cet outil de fidélisation est également un canal permettant de communiquer sur les actions. Lancé en mai 2004, 113 entreprises y sont abonnées.

Ces actions sont autant d'occasions d'informer les entreprises sur les évolutions technologiques en leur montrant les impacts sur leurs métiers et de leur proposer de poursuivre au besoin avec un accompagnement individuel de leurs projets par les conseillers de l'ENE.

Il est à noter également que l'année 2004 a permis le développement territorial de l'ENE : constitution d'un réseau de prescripteurs et organisation d'actions en partenariat avec des structures partenaires sur les territoires (Antennes CCI, Lyon Infocité).

. Niveau 2 : accompagnement individuel et collectif

- 123 projets accompagnés individuellement par les conseillers de l'Espace numérique entreprises.

- Animation d'un groupe e-Rhône Alpes de huit entreprises tout au long de l'année.

Il s'agit ici de répondre de manière personnalisée à une demande des entreprises en leur donnant accès à des compétences externes neutres et disponibles pour les aider pratiquement dans leurs projets.

. Niveau 3 : travail collaboratif

Mise en place de méthodes et d'outils de travail collaboratifs à destination des industriels rhônalpins et de leurs partenaires permettant le travail à distance et offrant des services génériques (gestion de projet partagée à distance) et spécifique (gestion de cycle de vie du produit).

L'année 2004 a été utilisée en grand partie pour mener à bien l'ingénierie du projet : définition de l'offre de service, mise en place et paramétrage des outils (logiciels, visio.), création des supports méthodologiques.

Depuis septembre quatre groupements soit 28 entreprises utilisent ce service et les premiers retours des industriels sont positifs : gain de temps, réactivité, meilleure qualité de service (ce service a déjà permis à un consortium d'obtenir de nouveaux contrats notamment en Asie).

- Programme d'actions 2005

L'activité de l'ENE sur 2005 sera constituée de réunions d'informations et d'ateliers sur les territoires (objectif de 1 000 participants), de l'appui individuel pour les entreprises (objectif de 30 projets accompagnés), de l'animation des clubs métiers, de l'édition de documents (objectif de 10 nouvelles notices d'informations et 200 abonnés) ainsi que de la réalisation de l'événement RSI.

Par rapport à une année 2004 très dense en terme de manifestations qui a permis de faire connaître l'offre de service de l'ENE aux entreprises, l'objectif en 2005 est d'aller vers des actions de sensibilisation et d'information plus ciblées (par métier, filière ou taille) et un renforcement de l'accompagnement individuel et collectif des entreprises.

Sept thématiques seront plus particulièrement traitées en 2005 :

. la problématique de la mobilité et l'apport des TIC dans les PME de moins de 20 salariés :

Cette problématique est particulièrement présente dans les petites structures telles que les TPE ou les artisans qui peuvent dès aujourd'hui trouver des solutions à leur portée sur le marché mais qui, par manque de temps et de connaissance, n'ont pas les moyens de les implanter.

Les dirigeants et commerciaux de ce type de structure étant par nature très mobiles, l'objectif de l'ENE est de sensibiliser 50 entreprises et d'en accompagner 20 dans la mise en œuvre de projets leur permettant d'être plus réactifs grâce à l'adoption de solutions technologiques adaptées à leurs besoins.

. les outils TIC (technologie de l'information et de la communication) au service des artisans :

Les artisans sont encore une cible peu équipée en informatique et sans accès Internet, l'objectif est de sensibiliser 70 entreprises à l'intérêt de l'informatisation de leur activité par le biais de réunions d'informations et d'ateliers pratiques.

. la création d'un outil de définition des besoins télécoms haut débit dans les entreprises :

Les télécommunications concernent toutes les entreprises et représentent un budget important pour beaucoup d'entre elles. En parallèle l'offre est importante et complexe à analyser. L'ENE met en place un programme d'accompagnement des entreprises devant aboutir à un outil de diagnostic permettant de dimensionner les besoins en télécom des entreprises et de les mettre en phase avec les offres existantes.

. l'informatique libre par l'exemple :

L'ENE organisera en 2005 des ateliers permettant de faire un point objectif sur les outils existants, leurs coûts et proposera aux entreprises d'évaluer la concordance entre les outils libres disponibles et leurs besoins. L'objectif étant de sensibiliser 50 entreprises et d'accompagner une vingtaine de projets.

. l'organisation du colloque du numérique 2005 :

L'objectif de cette manifestation, plus orientée vers des entreprises matures en matières de technologies de l'information est de donner accès aux tendances fortes et perspectives à des dirigeants en recherche d'une vision à moyen terme sur l'impact des outils de technologie et de l'information à venir sur son marché ou son entreprise. Le colloque 2005 sera vraisemblablement orienté sur la thématique du travail collaboratif.

. la contribution au portail économique :

Une refonte partielle du site de l'ENE sera réalisée début 2005 pour assurer l'intégration des contenus sur le portail économique. Un renforcement de ces contenus sera axé sur le thème de la fiabilisation des relations clients-prestataires avec une aide à la formalisation des cahiers des charges et l'intégration de l'outil lyon-numérique.com (base de donnée des prestataires).

. le travail collaboratif, plate-forme OREE (Organisation régionale pour l'entreprise étendue) :

. accompagnement de 15 consortiums, ce qui signifie 90 entreprises et 400 utilisateurs formés au travail collaboratif,

. formation des relais : transfert de compétences vers un réseau de relais régionaux en capacité de suivre des projets de travail collaboratif pour permettre de démultiplier les projets,

. valorisation des projets exemplaires : réalisation de fiches projets, organisation de témoignages clients sur des ateliers pour diffuser au sein de l'ensemble du tissu économique local les bonnes pratiques en terme de travail collaboratif et de démontrer par l'exemple l'intérêt de ce type d'outil.

Budget

Il est proposé au conseil de Communauté, un financement à hauteur de 300 000 € correspondant, d'une part, à l'offre de service d'information, de sensibilisation et d'accompagnement (centre d'expertise) à hauteur de 150 000 € et, d'autre part, à la plate-forme OREE à hauteur de 150 000 €. Le financement fait partie du volet économique du contrat d'agglomération. Cette démarche a fait précédemment l'objet d'une convention puis de deux avenants successifs, passés avec l'association : L'Espace numérique entreprise. Il s'agit aujourd'hui de proposer la validation d'un troisième avenant.

CHARGES			
	Centre d'expertise	Plate-forme OREE	TOTAL
fais de gestion	20 000	20 000	40 000
fais de fonctionnement	144 000	321 000	465 000
services extérieurs	108 000	92 000	200 000
charges de personnel	398 000	177 000	575 000
investissement	8 000	111 000	119 000
total	678 000	721 000	1 399 000
RESSOURCES			
	Centre d'expertise	Plate-forme OREE	TOTAL
Grand Lyon	150 000	150 000	300 000
Conseil régional	120 000	330 000	450 000
FSE	120 000		120 000
DRIRE	60 000		60 000
reports 2004		200 000	200 000
autres (CCI, privé, ...)	228 000	41 000	269 000
total	678 000	721 000	1 399 000

Vu ladite convention ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve l'avenant n° 3 à intervenir entre l'Espace numérique entreprise et la Communauté urbaine ainsi que le versement d'une subvention de 300 000 €.

2° - Autorise monsieur le président à signer ledit avenant.

3° - La dépense sera imputée au budget de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,